LE PÔLE NATIONAL DES CRIMES SÉRIELS OU NON ÉLUCIDÉS DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE

BILAN ET PERSPECTIVES

VENDREDI 24 MARS 2023

Université Paris Nanterre - Amphi E3, bâtiment Ramnoux

© Ministère de la Culture, La Justice trônant entre la Défense et l'Accusation

Inscription obligatoire : m2droitpenaluniversiteparisx@gmail.com

ACCUEIL

9H00 : Accueil des intervenants et du public

Anne-Laure Chaumette, doyenne de l'université Paris Nanterre

9H15 : Présentation du colloque

Audrey Darsonville, professeure à l'université Paris Nanterre

Patrick Mistretta, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

Le PCSNE, un an après sa création

Benjamin Deparis, président du tribunal judiciaire de Nanterre

Pascal Prache, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Nanterre

LE PÔLE CRIMES SÉRIELS OU NON ÉLUCIDÉS, UNE ATTENTE

9H30 : La genèse du projet de création d'un pôle "cold case"

Modérateur : **Audrey Darsonville**, professeure à l'université Paris Nanterre

Jean-Michel Hayat, ancien premier président de la Cour d'appel de Paris

Jacques Dallest, ancien procureur général près la Cour d'appel de Grenoble

Philippe Guichard, commissaire divisionnaire, adjoint au sous-directeur de la lutte contre la criminalité organisée

Hervé Pétry, colonel, commandant en second du Service Central du Renseignement Criminel de la Gendarmerie nationale

M^e^ Didier Seban, avocat au barreau de Paris

Focus sur les textes fondateurs du pôle

Meryem Bekkaoui, étudiante en master 2 de droit pénal et politiques criminelles à l'université Paris Nanterre

11H15 : Temps d'échange avec le public

11H45 : Le temps dans les crimes sériels ou non élucidés

Modérateur : **Romane Begue**, doctorante à l'université Paris Nanterre

Focus sur la prescription

Benoît Durand, **Nicolas Galaitsis**, **André Luciani**, étudiants en master 2 de droit pénal fondamental à l'université Jean Moulin Lyon 3

Impact sur les victimes

M^e^ Corinne Herrmann, avocate au barreau de Paris

12H45 : Temps d'échange avec le public

Déjeuner libre

LE PÔLE CRIMES SÉRIELS OU NON ÉLUCIDÉS, UNE AMBITION

14H00 : LE PÔLE, UNE AMBITION

Jean-François Beynel, premier président de la Cour d'appel de Versailles

Marc Cimamonti, procureur général près la Cour d'appel de Versailles

14H40 : LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE

Modérateur : **Patrick Mistretta**, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

Sabine Kheris, première vice-présidente chargée de l'instruction, coordinatrice du pôle crimes sériels ou non élucidés

Caroline Gontran, procureure de la République adjointe, au pôle crimes sériels ou non élucidés

Focus sur le champ de compétence du pôle

Marie Schroeder, étudiante en master 2 de droit pénal et politiques criminelles à l'université Paris Nanterre

15H15 : TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

15H30 : DOSSIERS ANCIENS, ENQUÊTES MODERNES

Modérateur : **Hugues Julie**, vice-procureur au pôle crimes sériels ou non élucidés

Marie-Laure Brunel-Dupin, lieutenant-colonel, chef de la Division des Affaires Non Elucidées (DIANE), pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale

Franck Dannerolle, commissaire divisionnaire, chef de l'Office Central pour la Répression des Violences aux Personnes

Christian Doutremepuich, président du laboratoire d'hématologie médico-légale de Bordeaux

16H30 : *COLD CASES AND CHILL*, LE SUCCÈS DES DOCU-FICTIONS CRIMINELS

Eloïse Fiers, **Paola Mabille**, **Flavie Rivollier**, étudiantes en master 2 de droit pénal fondamental à l'université Jean Moulin Lyon 3